



Saint-Pierre le 12 avril 2007

**Monsieur le Proviseur
du Lycée Emile Letournel
de Saint-Pierre et Miquelon**

OBJET : aide au transport des étudiants miquelonnais

Monsieur le Proviseur,

L'annonce d'une modification du mode d'attribution de l'aide au transport des étudiants miquelonnais scolarisés dans votre établissement - et rentrant chez eux les fins de semaine - a fait, à raison, vivement réagir les familles concernées.

Au moment où une augmentation de 2,50 euros du coût du billet de transport pour Miquelon sur l'Atlantic Jet vient d'être voté par le Conseil Territorial - contre l'avis de Cap sur l'Avenir - nous pensons que cette décision arrive bien mal à propos.

En effet, à quelques mois de la fin de l'année scolaire, nous ne comprenons pas bien la nécessité de modifier les règles du jeu. Il aurait été plus judicieux de maintenir l'aide en l'état jusqu'à la fin juin et dans le même temps, rechercher, en partenariat avec le Conseil Territorial et les familles, une solution pour la rentrée 2007-2008. Il sera sans doute alors temps d'étudier la proposition de la création d'un « tarif étudiant » pour le transport inter-îles, projet proposé par notre mouvement politique depuis 6 ans.

Monsieur le Proviseur, nous avons l'honneur de vous demander de prendre en considération la réclamation des familles de Miquelon, de revenir dans l'immédiat sur la décision de remise en cause des aides trimestrielles actuelles accordées par l'État aux boursiers miquelonnais (220 euros par trimestre) et de mener une réflexion plus collégiale pour la rentrée prochaine.

En espérant que ce nouveau coup dur pour les familles miquelonnaises ne soit rapidement qu'un mauvais souvenir, nous vous prions de croire, Monsieur le Proviseur, en l'expression de notre respectueuse considération.

**Annick GIRARDIN
Conseiller Territorial**

**Yannick CAMBRAY
Conseiller Territorial**

Copie : Inspecteur d'académie
Président du Conseil Territorial